Nations Unies

S/PV.7890



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7890e séance

Jeudi 23 février 2017, à 10 h 5

New York

Président :	M. Yelchenko	(Ukraine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Arancibia Fernández
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d’Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Audouard
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Okamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l’évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2017/111)

17-04820 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2017/111)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2017/153, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Sénégal.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/111, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

M. Seck (Sénégal) : En sa qualité de porte-plume pour le sujet qui nous occupe, la délégation sénégalaise se réjouit de présenter le projet de résolution (S/2017/153) soumis à notre examen dans la perspective du renouvellement du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et ce, jusqu'au 28 février 2018. Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour remercier tous les membres du Conseil de sécurité et leur exprimer sa gratitude pour leur coopération et leur contribution constructives au cours des négociations sur le projet de résolution, avec mention spéciale naturellement des experts de toutes les délégations.

Dans ce projet de résolution, le Conseil naturellement prend note du rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau (S/2017/111) en date du 7 février et exprime son ferme appui au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BUNIGBIS, M. Modibo Ibrahim Touré. Par ce projet de résolution, le Conseil fait siennes les recommandations formulées par l'équipe de la Division des affaires politiques qui a procédé à l'examen stratégique du BINUGBIS, à l'effet de recentrer ses efforts sur ses capacités politiques, notamment afin d'appuyer les bons offices et le rôle de médiation du Représentant spécial, tout en simplifiant la structure de gestion en créant un seul poste de représentant spécial adjoint pour l'état de droit et chef adjoint de la mission, exerçant également les fonctions de coordinateur.

Le Conseil exprime également sa préoccupation face aux tensions politiques et institutionnelles qui persistent entre le Président de la République, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée nationale et les responsables des partis politiques. Bref, il y a une impasse politique qu est le fait de la classe politique bissau-guinéenne essentiellement. Dans ce cadre, le Conseil réaffirme qu'il importe que les forces de défense et de sécurité continuent de s'abstenir de toute ingérence dans la situation politique en Guinée-Bissau et se félicite de la retenue dont elles font preuve à cet égard et du calme remarquable manifesté par le peuple bissau-guinéen. Dans le projet de résolution, le Conseil se félicite des efforts du Représentant spécial du Secrétaire général et de toutes les autres parties prenantes dans la recherche d'une solution de sortie de crise, notamment la Présidente en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), S. E. M. Alpha Condé, en sa double qualité de Président de l'Union africaine et médiateur de la CEDEAO, mais aussi le Représentant spécial de l'Union africaine, M. Ovidio Pequeno, et d'autres interlocuteurs.

Dans cette même dynamique, le Conseil salue l'adoption par la CEDEAO, le 10 septembre 2016, de la feuille de route en six points, dénommée « Accord pour une sortie de crise politique en Guinée-Bissau », négociée par la CEDEAO, et des Accords de Conakry sur la mise en œuvre de cette feuille de route. Également dans ce projet de résolution, le Conseil exhorte tous les acteurs politiques à placer l'intérêt supérieur de la Guinée-Bissau au-dessus de tout et à respecter ainsi la feuille de route et les Accords de Conakry.

Par le présent projet de résolution, le Conseil de sécurité se déclare également satisfait de la contribution de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) à la stabilité en Guinée-Bissau et encourage la CEDEAO à envisager de prolonger son mandat. Pour cela, le Conseil demande aux partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux d'envisager de fournir une assistance conséquente à la CEDEAO, notamment financière, pour permettre de maintenir l'ECOMIB. À ce sujet, le Conseil a salué l'appui financier conséquent

que donne l'Union européenne à la Mission et se réjouit de noter qu'elle est disposée à poursuivre cet effort.

Au regard de tout ce qui précède, la délégation sénégalaise voudrait lancer un appel solennel au Conseil de sécurité et aux partenaires bilatéraux, sous-régionaux, régionaux et internationaux à rester mobilisés pour soutenir la Guinée-Bissau et l'aider à sortir de l'impasse politique, dont les premières victimes restent les populations civiles.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Égypte, Éthiopie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Fédération de Russie, Sénégal, Suède, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2343 (2017).

La séance est levée à 10 h 15.